

Mercredi 7 mars 2007

Communiqué de presse

Installation du Comité de règlement des différends et des sanctions de la CRE

Créé par la loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie, le Comité de règlement des différends et des sanctions (CoRDIS) exerce les compétences de la CRE en matière de sanctions et de règlement des différends relatifs à l'accès et à l'utilisation des réseaux publics d'électricité et de gaz naturel.

Il est composé de deux conseillers d'Etat désignés par le vice-président du Conseil d'Etat (MM. Pierre-François RACINE et Jean-Claude HASSAN) et de deux conseillers à la Cour de cassation désignés par le premier président de la Cour de cassation (Mmes Dominique GUIRIMAND et Jacqueline RIFFAULT-SILK).

M. Pierre-François RACINE a été nommé président de ce comité par un décret du 15 février 2007.

Pierre-François RACINE, 61 ans, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration, diplômé de l'IEP Paris, il a commencé sa carrière en 1974 comme auditeur au Conseil d'Etat, avant d'y être promu maître de requêtes en 1981, puis conseiller d'Etat en 1996. Il a été directeur général adjoint des Editions Arthaud de 1978 à 1981, avant de devenir commissaire du gouvernement près l'Assemblée du contentieux au Conseil d'Etat de 1983 à 1986. Successivement directeur général de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) puis du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de 1986 à 1989, il est devenu en 1990 président-directeur général de filiales de la Banque Worms spécialisées dans le financement du cinéma, poste qu'il occupera jusqu'en 1996. Depuis 1997, il est président de la cour administrative d'appel de Paris.

Jean-Claude HASSAN, 52 ans, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, diplômé de l'IEP Paris, ancien élève de l'ENA (Promotion Droits de l'Homme), a commencé sa carrière en 1981 comme auditeur au Conseil d'Etat. De 1984 à 1985, il est conseiller technique du ministre des Affaires sociales et de la solidarité nationale. Il est promu maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1985. Il est nommé directeur général adjoint en 1986, puis directeur général de la banque Stern en 1989, avant d'occuper le poste de directeur général de la banque Worms de 1992 à 1994. Réintégré au Conseil d'Etat (section sociale) en 1994, il est conseiller spécial pour l'euro du ministre de l'Economie et des finances, de 2000 à 2002. Depuis septembre 2002, il est à nouveau en activité au Conseil d'Etat (section du contentieux et section sociale). Il est conseiller d'Etat depuis mars 2005.

Dominique GUIRIMAND, 61 ans, a commencé sa carrière en 1974 comme substitut au procureur de la République à Moulins et Clermont-Ferrand, avant de devenir substitut au service de documentation de la Cour de cassation en 1982, puis d'être promue conseiller référendaire à cette même Cour, en 1983. Conseiller à la cour d'appel de Paris de 1991 à 1999, elle devient président de chambre à la Cour d'appel de Versailles en 1999. Depuis 2004, elle est conseiller à la Cour de cassation, membre du Tribunal des conflits et membre du Conseil supérieur de l'Agence France Presse.

Jacqueline RIFFAULT-SILK, 56 ans, a commencé sa carrière en 1976 comme juge d'instruction à Versailles, avant de devenir en 1978 substitut au procureur de la République à Paris. Nommée premier substitut au Parquet de Paris en 1998, elle est détachée comme chef de mission au service de l'inspection de la Commission des opérations de bourses de 1989 à 1997. Promue conseiller à la cour d'appel de Paris en 1998, elle est nommée en 2001 présidente à la 1ère chambre H section B de la cour d'appel, chambre compétente pour statuer sur les recours formés contre les décisions du Conseil de la Concurrence et de la Commission de régulation de l'énergie. Depuis janvier 2007, elle est conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

<p>Contact presse : Christophe FEUILLET – Tél. 01.44.50.41.77 - 06.22.26.43.10 – Fax. 01.44.50.42.75 – christophe.feuillet@cre.fr</p>
--

NB : photos disponibles sur demande.